dreux.com

Mensuel d'informations de la Ville de Dreux • www.dreux.com

n° 148 mars 2015

Filmer l'Australie et la Nouvelle-Zélande

Regard d'ailleurs : un festival pour les antipodes p. 12 et 13

votre ville
Bourse au permis : c'est reparti !
p. 4

vos loisirs
Un clown drouais veille sur l'âme du cirque
p. 17

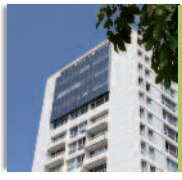

votre commune
Tour savoir sur l'attribution des logements sociaux
p. 18

Ville de Dreux

Laignel

Stores bannes

stores • volets • portes de garage • fenêtres • portails et clôtures

39 rue Saint-Thibault - DREUX - **02 37 46 42 18**

LE MARCHÉ
LES MARCHÉS DROUAIS
Les commerçants sont là pour vous conseiller

• *PLACE VERDUN*
Tous les dimanches

• *LE MOULEC*
Place du 8 mai 1945
Tous les mercredis

• *CENTRE-VILLE*
Place de la Bonde
Dimanche - Lundi
Mercredi - Vendredi
Samedi

Votre Marché s'étoffe avec de nouveaux professionnels.

Les commercants
sont toujours à votre disposition
pour vous conseiller
et pour vous permettre
de réaliser de bonnes affaires

De 7h30 à 13h : Plus de 150 professionnels à votre service - **PARKING GRATUIT 2h** : Place Métézeau et Mésirard

édito

L'hiver se termine progressivement laissant arriver le printemps, avec sa légendaire douceur.
Les arbres et plantes vont progressivement se remettre à fleurir pour commencer à embellir plus encore les jardins, parcs et balcons ainsi que les rues, boulevards et ronds-points.

Durant les vacances, les jeunes Drouais, au sein des centres des loisirs ou des équipements sportifs, ont pu s'initier ou se perfectionner à des activités comme le tir à l'arc, le badminton ou encore le handball.
À cet égard, c'est toujours une réelle satisfaction de rencontrer des jeunes heureux d'apprendre et d'échanger avec des parents satisfaits de confier leurs enfants à la ville.
Le mois de mars est aussi un mois animé, dynamique. Le Parc des expositions accueille sa traditionnelle foire qui, cette année, sera placée sous le signe de l'Alsace. Une très belle région à la richesse culturelle remarquable qui mérite d'être connue et découverte. Enfin, dès la fin du mois, débutera le 13e festival Regards d'ailleurs qui, cette année, sera consacré à l'Australie et à la Nouvelle Zélande.

Très bonne lecture.

Gérard HAMEL, Maire de Dreux.

sommaire

votre ville

p. 4 La bourse au permis : le dispositif reconduit

p. 5 Signalétique renforcée pour le stationnement « handicapé »
>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>

Pôle gare :
premiers coups de pioche

p. 6 La foire-exposition : bienvenue à l'Alsace !
>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>

p. 7 Zoom sur trois commerces de la ville
p. 8/9 L'info en bref
p. 11 Élections : les nouveaux cantons drouais
p. 12/13 Regards d'ailleurs : le cinéma autrement

vos loisirs

p. 16 L'actualité culturelle
p 17 Le clown Gégé, gardien du rire
>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>

votre commune

p. 18 Obtenir un logement : mode d'emploi

p. 19 Le « Ram », un point de rencontre pour les assistantes maternelles
>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>

p. 20/21 Les tribunes libres
p 22 L'info pratique

Retrouvez-nous sur :
www.facebook.com/Dreux.Officiel
ou www.dreux.com/

Retrouvez-nous aussi sur

Ville de Dreux

Directeur de la publication Gérard Hamel • Co-directeur André Homps • Rédacteur en chef Antoinette Bricout • Journalistes 02 37 38 84 09 – Annie Duval-Pétrix, Benoît Broust, Julien Deprey • Maquette Céline Esculier • Mise en page Sandrine Lecornu • Photographies Jean Cardoso, Ewa Kolecki, ADP, Jean-Pierre Kergastel • Publicité SIP Europe 01 47 00 95 20 • Imprimerie Chauveau • Dépôt légal mars 2015.

Une aide financière pour passer le permis de conduire

Le dispositif reconduit cette année

« La mobilité est un gros problème pour les jeunes. Cette bourse au permis n'est pas un cadeau, c'est un coup de main qui leur permet de bénéficier d'une aide de 200 à 600 €. En contrepartie, ces jeunes Drouais signent une charte et s'engagent à effectuer 70 heures de bénévolat dans une association de leur choix », explique Josette Philippe, adjointe au maire chargée de l'éducation et de la jeunesse.
Le mercredi 8 janvier, une partie des jeunes bénéficiaires de ce coup de main était reçue en mairie par l'élue, en compagnie de Fabienne Romezin, adjointe chargée de la tranquillité publique, et Sébastien Leroux, conseiller municipal chargé des conseils d'école.

Josette Philippe, adjointe au maire chargée de l'éducation et de la jeunesse, Fabienne Romezin, adjointe chargée de la tranquillité publique, Sébastien Leroux, conseiller municipal chargé des conseils d'école, entourés des candidats au permis de conduire.

Défendre son dossier

Les jeunes sont soit sélectionnés par la Mission locale, qui les aide à monter un dossier et à demander d'autres financements par le biais de la Région, soit ce sont des jeunes étudiants ou travailleurs recensés par le service jeunesse de la ville. *« Nous allons modifier le processus de sélection. Jusqu'à maintenant, les jeunes étaient sélectionnés sur dossiers, désormais les candidats seront appelés à défendre leur dossier.*
C'est une première expérience que de passer devant un jury, nous les y aiderons », indiquait Josette Philippe.
L'opération revêt une valeur éducative et son lancement, en 2011, visait également à répondre au phénomène de la conduite sans permis.
« Il y a eu cette prise de conscience au sein de l'association des maires de France que la conduite sans permis posait un vrai problème de sécurité routière », précise par ailleurs Hélène Baffet, conseillère municipale déléguée à la prévention et à la sécurité routière. Le défaut de permis, peut en effet, avoir de très graves conséquences sur le plan pénal et civil. *« Cette opération nous aide à faire passer le message de la responsabilité et de la civilité dans une ville où les jeunes forment une population importante »*, poursuit Hélène Baffet.

« Je suis la seule de la famille » à avoir le permis »

Le dispositif, qui aide une vingtaine de jeunes par an, est aujourd'hui pérenne. Il est reconduit cette année.
Parmi la vingtaine de jeunes bénéficiaires du dispositif l'année passée, certains affichaient un large sourire comme Nilgün, 19 ans : *« Je suis la seule de la famille à avoir le permis, alors je sers de chauffeur à tout le monde, mais cela me permet aussi d'aller travailler »*, explique la jeune fille. Pour Cyril, c'est plus facile depuis qu'il a le permis : *« Je travaille aux Coralines, alors pour y aller, je mettais une heure à pied. Maintenant, j'y vais en 10 minutes. »*
Pour d'autres, c'est encore l'angoisse de l'attente. *« Je viens de le passer j'aurai le résultat en début de semaine prochaine »*, indiquait cette autre jeune fille pleine d'espoir.

Hélène Baffet, conseillère municipale déléguée à la prévention et à la sécurité routière.

Bourse au permis de conduire

Pôle Jeunesse Dreux

lacsé

AMF

Ville de Dreux

Marie-Pierre Jaouen, conseillère municipale déléguée à l'action humanitaire et aux personnes handicapées se félicite de l'initiative des Lions Clubs partenaires et du Comité Proximum Centre-Ville

Des panneaux pour le stationnement handicapé

«Si tu prends ma place, prends mon handicap»

La ville de Dreux répond aux quotas obligatoires d'emplacements réservés au stationnement des automobilistes handicapés.
Une attention particulière qui s'inscrit dans une politique plus générale d'accessibilité que la municipalité a à cœur de faire évoluer.
« L'échéance de conformité fixée par la loi de 2005 au 1er janvier 2015 a été repoussée mais ce n'est pas une raison pour ne pas continuer à agir », explique, en effet, Marie-Pierre Jaouen, conseillère municipale déléguée à l'action humanitaire et aux personnes handicapées.
Dans ce contexte, cent dix nouveaux panneaux destinés à améliorer la visibilité du stationnement réservé aux personnes handicapées, ont été installés en 2014.
Ces panneaux, qui reprennent le slogan bien connu *« Si tu prends ma place, prends mon handicap »*, ont été officiellement réceptionnés vendredi 23 janvier en présence des représentants de la municipalité et des Lions Club partenaires, le Lions Club Cité royale et le Lions Club Dreux Doyen. Ce sont ces derniers qui ont, en effet, financé l'opération sur la base d'expériences similaires menées dans d'autres villes afin de mieux faire respecter les places « handicapés » par les autres usagers.

Faire respecter le stationnement

Ces expériences ont, en effet, montré que la pose de panneaux complémentaires fait diminuer de 60 % les infractions au stationnement sur ces emplacements réservés.
Or, *« usagers, élus, policiers municipaux, nous observons tous que le respect de ces emplacements fait souvent défaut à Dreux »*, note Marie-Pierre Jaouen.

Membres des Lions Club, le comité Proximum du centre-ville et les services techniques de la ville ont travaillé main dans la main pour mener à bien cette opération.

QUELQUES CHIFFRES

- **La halle : 156 m de long par 16 m de large soit 2496 m²**
- **3500 m² de couverture sont à déposer.**
- **La démolition du bâtiment produira 930 m³ de gravats et nécessitera 12000 m³ de remblais.**

Projet du Pôle gare

L'ancienne halle « Sernam » en cours de démolition

Pièce majeure du projet cœur de ville, le projet de pôle gare est entré dans sa phase concrète avec le lancement des premiers travaux début février.
L'ancienne halle « Sernam », bâtiment situé entre la rue des Rochelles et les voies de chemin de fer est en cours de démolition. Il vaut peut-être d'ailleurs mieux parler de démontage : concernant la toiture constituée de plaques en fibro-ciment, l'opération doit répondre à des normes précises, enlèvement des plaques une à une, puis stockage dans une aire réservée et évacuation vers une société de traitement spécialisée.

Souterrain et voirie

L'objectif est de libérer l'emprise début avril afin que puisse débuter une autre opération, à savoir le prolongement du passage souterrain passant sous les voies. Actuellement, ce dernier part du hall gare et dessert le quai central.

La dernière du genre dans le département

10 000 visiteurs attendus à la foire-expo

C'est parti pour la foire-expo de printemps de Dreux, la dernière du genre dans le département !

Du 6 au 9 mars, le parc des expositions retrouvera la foule des grands jours puisque les 80 exposants inscrits attendent plus de 10000 visiteurs. L'exposition est fortement orientée vers l'habitat, les économies d'énergies, la décoration mais aussi le plein air avec cette année une invitée de marque : l'Alsace.

Parmi les exposants, des primo-participants apportant leur lot de surprises, issus d'un turnover annuel d'environ 50 %, cotoient les habitués fidèles d'année en année. Cela permet aux visiteurs de découvrir des choses inédites, de nouveaux matériaux, de technologies innovantes mais aussi de nouvelles animations.

La foire exposition de printemps est une des manifestations phares organisées au sein du parc des expositions.

La grande nouveauté de l'édition 2015, c'est l'ouverture le lundi, la foire débutera le vendredi 6 mars, et ne fermera, en effet, ses portes que le lundi soir.

L'Alsace : un patrimoine à découvrir

La treizième édition de la foire-expo mêle la culture et la gastronomie avec son invitée d'honneur, l'Alsace.

Un village alsacien sera reconstitué, avec son restaurant brasserie, son folklore et ses spécialités gastronomiques.

« **Alsacez-vous !** », est le slogan choisi par les professionnels du tourisme pour décrire l'entrain et le dynamisme de cette région riche de deux départements aux traditions bien spécifiques.

Un patrimoine culturel à découvrir tout comme la route des vins d'Alsace, la bière, les bretzels, la choucroute, le foie gras, les kouglofs et autres merveilles.

La foire sera animée par le groupe de danseuses, danseurs et musiciens du cru « Hola Trio ».

HABITAT
ÉNERGIE
DÉCORATION
Une centaine d'exposants pour vous conseiller et vous aider à mener à bien vos projets.
PARC DES EXPOSITIONS

AU PROGRAMME

Danse folklorique : six musiciens et danseurs se produiront dans l'enceinte de la foire-exposition le vendredi 6 entre 15h et 17h, et les trois autres jours à 11h, 15h et 17h.

Animation : un village alsacien reconstitué.

Boutiques traditionnelles et produits du terroir (souvenirs, fromages, charcuterie, bière, vins de l'authentique route des vins etc.), chants, musiques et costumes folkloriques, composent le village alsacien de cette édition 2015.

INFORMATIONS - HORAIRES

ENTRÉE GRATUITE
Vendredi 6 mars de 14h à 19h.
Samedi 7 mars au lundi 9 mars de 10h à 19h.

Ils ont gagné le concours des vitrines de Noël

Trois valeurs sûres du petit commerce

• La table et l'épicier : le raffinement à tout épreuve

Installée depuis 10 ans rue Illiers, Stéphanie Deshayes est spécialisée dans l'épicerie fine. Cent cinquante variétés de thés Damann, en vrac ou en sachets, du café artisanal, des vins fins, spiritueux, champagnes, la liste est longue.
Dans ce paradis des gourmands et des gourmets, il est impossible de ne pas trouver l'ingrédient rare qui fera toute la différence dans la réalisation d'une recette raffinée.

Une collection de poivres rares, d'huiles de pistache ou encore de vinaigres de fruits, une quarantaine de sirops, des gousses de vanille sélectionnées pour leurs qualités, importées de contrées lointaines et ensoleillées.
Stéphanie Deshayes est passionnée.
Elle aime partager sa passion, prodiguer des conseils, aider ses clients à la découverte de nouveaux accords, de nouvelles saveurs. *« J'ai pris beaucoup de plaisir à décorer ma boutique pour Noël, les lumières, les articles de fin d'année mis en valeur dans un bel écrin ont ravi les passants et charmé la clientèle »*, se souvient la commerçante qui se spécialisera bientôt dans les arts de la table.
De la vaisselle autour du thé, du café, des moulins à poivre, de belles théières, autant de belles choses à découvrir prochainement.

• Les Halles Normandes : la tradition bouchère

Installés au Murger depuis 23 ans, Patrick Clet et son équipe s'investissent dans le service et la qualité.
Boucher charcutier traiteur, le professionnel attache une grande importance à la qualité et l'origine de ses produits.
Fidèle à la tradition bouchère, le patron des Halles Normandes sélectionne ses viandes pour leur traçabilité et leurs qualités gustatives tout en offrant un excellent rapport qualité prix.
Reconnu et apprécié de sa clientèle, Patrick Clet a tenu à décorer son magasin à l'occasion des fêtes de fin d'année. *« Nos rues sont illuminées, c'est normal de jouer le jeu et d'apporter nous aussi une ambiance festive pour nos clients »*, remarque le commerçant.
Les Halles Normandes, c'est aussi un rayon traiteur, mariages, banquets, repas d'associations, réception pour clientèle privée, entreprises, ou collectivités, buffets chauds ou froids sont confectionnés et servis par une équipe de professionnels qualifiés. L'écoute et le conseil font partie des prestations très appréciées de la maison.

Sachez-le, cette opération sera reconduite l'année prochaine !

• Intemporelle : le salon des petits plaisirs

Emmanuelle Loiselet et Véronique Notteau se sont installées place du Musée il y a cinq ans. Le magasin, à plusieurs niveaux, fut immédiatement baptisé « Intemporelle » et transformé en salon de thé cosy doté de fauteuils confortables. L'endroit diffuse une ambiance intime « comme à la maison », où l'on aime se retrouver entre amies autour d'une tasse de thé, de café ou de chocolat. Dans un décor aux tons romantiques gris et blanc, Emmanuelle et Véronique proposent des pâtisseries «maison» qui font le bonheur des amateurs de sincérité et de simplicité.
Le midi, ce sont les tartes salées qui enchantent les papilles d'une clientèle d'habitués ou de passage à la recherche d'une pause repas.
Intemporelle dispose d'une terrasse, l'été on peut y profiter du soleil et de la vue sur le musée d'art et d'histoire. Intemporelle, c'est aussi un magasin où l'on vend des objets de décoration, des bijoux, des accessoires de mode, des foulards, une foule d'idées cadeaux…

UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE L'AGGLOMÉRATION DROUAISE

Sur l'agenda de Printemps :
LES NATURALIES LES 18 ET 19 AVRIL

Les jardiniers peuvent d'ores et déjà prendre date : les Naturalies, marché aux plantes de Dreux, reprendront possession du parc de la Chapelle Royale les samedi 18 et dimanche 19 avril. Près d'une soixantaine d'exposants est attendue pour la dixième édition de cette manifestation organisée par la ville de Dreux. Une manifestation désormais incontournable aussi bien pour les professionnels que les amateurs et où l'on se presse par milliers !
Outre le salon aux plantes, les Naturalies s'animent autour de démonstrations, d'ateliers, de conférences et de concours. Une large place à l'éco-jardinage est faite cette année avec des démonstrations en matière de valorisation du recyclage des déchets verts.

ACTUALITÉ DES ESPACES FAMILLES

Les Espaces famille proposent des groupes d'échange entre parents sur le thème du « voyage adolescent », avec l'intervention de la Caisse d'allocation familiale d'Eure-et-Loir de 14h à 15h30, aux dates suivantes :
- 9 mars : Espace famille Dunant- Kennedy.
- 10 mars : Maison Proximum Paul-Bert.
- 12 mars : Espace famille des Rochelles.
- 13 mars : Espace famille des Bâtes.

Par ailleurs, un atelier « vie de famille », sur le thème des maladies respiratoires, avec l'intervention du Dr Kovacs est prévu le 10 mars de 10h à 11h30, à la Maison Proximum des Bâtes.

UNE VENTE AUX ENCHÈRES POUR LES ENFANTS MALADES

Dimanche 29 mars à 14h, à l'hôtel des ventes, rue du Gué aux ânes, le Lions Club Dreux Cité Royale organise une vente aux enchères d'œuvres d'art. Cette vente mobilise les artistes de tous horizons au bénéfice de « Enfants et Santé », seule association française reconnue d'utilité publique consacrant l'intégralité de ses ressources à lutter contre le cancer et la leucémie chez l'enfant.
Le profit de la vente lui sera reversé.
Les œuvres seront exposées le samedi 28 de 9h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche 29 de 9h à 12h.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : DÈS LE 16 MARS !

Les inscriptions scolaires pour l'année 2015-2016 pourront être effectuées dès le 16 mars et jusqu'au 31 mars au guichet unique, 18 rue des Gaults.
L'inscription est nécessaire dans deux cas : pour les enfants quittant la maternelle et entrant en cours préparatoire (CP) et pour les enfants nés en 2010, 2011 et 2012 dont c'est la première inscription dans une école maternelle. Les enfants nés au cours du 1er trimestre 2013 seront admis au regard des places disponibles.
Les documents à fournir : livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois ; carnet de santé (DTPolio à jour) ; justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, gaz, électricité) ; suivant la situation familiale: toutes pièces justificatives (attestation d'hébergement, identité de l'hébergeant, décision judiciaire sur la résidence de l'enfant et l'autorité parentale, autorisation de scolarisation signée des deux parents).

SANTÉ : DÉBAT AUTOUR DE L'ÂME ADOLESCENTE

Dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale, le collectif « SISM » Dreux-Vernouillet, piloté par l'Unité de prévention et d'éducation et le service de psychiatrie du centre hospitalier de Dreux, organisent des animations autour du thème « être adolescent aujourd'hui ». De nombreux débats, forums et scènes ouvertes seront proposés **du 16 au 27 mars** afin de favoriser l'échange entre habitants, professionnels de santé et de l'éducation.
Renseignements au 02 37 51 54 59 Unité de Prévention et d'éducation Centre hospitalier de Dreux.

Bon à savoir

SALON DE L'ÉTUDIANT

La ville de Dreux, au travers de la Direction de la jeunesse et des sports, propose un transport en car à destination du Salon de l'étudiant qui se déroule samedi 7 mars à Paris.
Départ devant le lycée Rotrou à 12 h 30 et retour à 19 h 30.
Inscriptions : 02 37 38 55 16 / 02 37 38 87 81

UN CONCERT DE CHANT GRÉGORIEN À SAINT-PIERRE

The Gregorian Voices, une formation de chant grégorien connue dans le monde entier pour son répertoire éclectique, de la pop au chant classique, se produira mercredi 11 mars en l'église Saint-Pierre à 20 h 30.
Prix des places : 18 € (réduit : 14 €).
Vente sur francebillet.fr et ticketnet.fr

SALON DES VINS ET DE LA GOURMANDISE

Le quatrième salon des vins et de la gourmandise organisé par le Lions club Dreux Doyen aura lieu les 14 et 15 mars à Luray. Vingt-cinq exposants représentant différentes régions et terroirs seront présents du samedi de 14h à 20h au dimanche de 10h à 20h.
La manifestation est organisée au profit de l'association « Enfants et santé » dans le cadre de la lutte contre les cancers et leucémies chez l'enfant.
Entrée libre.

LE PRINTEMPS S'ANNONCE AU CERCLE LAÏQUE

Le Cercle laïque organise son repas de printemps samedi 14 mars sous la forme d'un repas médiéval (inscription au 02 37 42 08 45). Un repas qui, le lendemain, annonce un autre printemps, celui des poètes. Les comédiens de « La caravane des poètes » proposent en effet leur fameuse lecture-spectacle.
À noter que le Cercle laïque tiendra son assemblée générale samedi 28 mars à 17 h en même temps que son exposition « Talents du cercle ».

VOYAGE AU PARLEMENT DE STRASBOURG

Il reste encore quelques places pour le voyage organisé par le comité de jumelage du 8 au 11 septembre 2015 et comprenant notamment une visite du Parlement européen de Strasbourg. Ce voyage s'adresse à tous les membres du jumelage.
Coût approximatif selon le nombre de participants : de 250 à 280 euros.
Inscription au 02 37 46 60 83

AFRIQUE DU NORD : JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR

Une cérémonie du souvenir aura lieu jeudi 19 mars au monument aux morts, à la mémoire des victimes civiles et militaires des combats survenus en Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc). Conduite sous l'égide de la ville de Dreux et des anciens combattants de la Fnaca, cette cérémonie est programmée à 18h.

20E CONCERT AU PROFIT D'AMNESTY INTERNATIONAL

dimanche 22 mars à 17h en l'Eglise réformée de Dreux, rue Mérigot. Avec la participation de François CORNU (pianiste), Geoffroy COUTEAU (Pianiste), Karen LE SAUDER (Pianiste) et Yannic LE BRETON (accordéoniste).

MUSÉE-PHILO

Le quatrième samedi du mois, le musée - philo réunit des personnes de tous âges et de toutes origines animées d'un même désir de réflexion et d'échanges intellectuels sous la conduite d'un ancien professeur de philosophie.
Prochain sujet abordé samedi 28 mars : « Le travail, libération ou aliénation ? ».
De 17h à 19h ; 5, place du Musée.

EXPOS, STAGES, COURS, ATELIERS... À MONTULÉ MAISON DES ARTS

Montulé - Maison des arts propose des stages en formule week-end pour adultes et ados.
Stages :
- Sculpture, animé par Martine Acquaviva samedi 14 de 14h à 17h et dimanche 15 mars de 9 h 30 à 17h).
- Poterie et céramique, animé par Benoît Viet et Martine Acquaviva samedi 28 et dimanche 29 mars de 10h à 17h. Tarif 50 €.

- Exposition du 13 mars au 26 avril. « Tant qu'il reste des traces »
Par Sébastien Cheramy, Monsieur Plume, Julien Kohlman, artistes peintres et photographe. « Tant qu'il reste des traces » est une réflexion de trois artistes sur le thème des traces laissées par le temps, le hasard, les émergences, l'homme, la nature, l'usure…
- Sculptures jusqu'au 8 mars
Annie Vacher-Cohen et Christine Duval exposent .

Montulé - Maison des arts :
15, rue Godeau ou 18, rue Rotrou.
Renseignements au 02 37 48 82 14

BANQUET DES SENIORS

1450 convives pour bien commencer l'année !

Le traditionnel repas des anciens organisé par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Dreux a de nouveau connu un vif succès vendredi 30 janvier au Parc des expositions en accueillant près de 1 450 convives.
Les invités ont été réunis autour des élus, du personnel et des étudiants venus participer à la réussite de ce rendez-vous. Sans oublier les artistes qui sur scène ont offert une journée particulièrement animée aux aînés, au premier rang desquels la doyenne et le doyen : Mme Denise Mauguin, 100 ans et Monsieur Georges Vogt, 95 ans.

AU SERVICE DES RETRAITÉS

LES ANIMATIONS DE L'ODARPA

Repas dansant. Club Dunant samedi 21 mars à 12 h.
Renseignements à l'Odarpa au 02 37 64 16 60. Tarif : 60 €

LES REPAS EN MARS

Mardi 3 : Marcelin-Berthelot
Mercredi 11 : La Vaumonnaie
Mercredi 18 : Les Rochelles
Jeudi 19 : Les Aubépines
Jeudi 26 : Sainte-Ève
Vendredi 27 : centre-ville

LES SORTIES DE L'ODARPA

Musée du Quay Branly.
Visite du Musée des arts et civilisations, Quai Branly, à Paris.
Mercredi 25 mars. Départ 10h ; 55 € par personne (comprenant déjeuner dans un restaurant parisien, visite guidée et transport).

Cimetière du Père-Lachaise et musée de la Franc-Maçonnerie.
Visite du musée de la Franc-Maçonnerie et du cimetière du Père-Lachaise à Paris. Mercredi 22 avril. Départ 8 h 30 ; 70 € par personne (déjeuner, visite et transport).

Château de Chambord.
Visite du plus vaste des châteaux de la Loire, promenade, démonstrations, spectacles. Mercredi 10 juin ; 50 €(déjeuner, visite et transport).

LES ATELIERS DE L'ODARPA

Atelier art'déco
Le lundi de 14h à 17 h 30 à la maison annexe de la Maison Proximum Centre-Ville.
Au programme : broderie, peinture sur bois, création déco objets, tricot, couture, vitrine miniature.

Atelier équilibre
Retrouver équilibre et confiance en soi dans ses déplacements : prochaines séances le 12, 19 et 26 mars Maison Proximum Centre-Ville.

Atelier zen
Atelier détente et relaxation.
Tous les vendredis de 14h à 17h à la Maison annexe de la Maison Proximum. 3 € la séance.

Atelier des Arts.
Tous les lundis de 14h à 17h. 15 € par trimestre.

Atelier gourmand. Les jeudi 12 et 26 mars à 9 h 30 à la Maison Proximun Centre-Ville. Tarif : 13 €

Atelier cartonnage : trois jeudis par mois de 14h à 17h à la maison annexe de la Maison Proximum du Centre-Ville. Tarif : 15 € par trimestre.

Atelier informatique. Les mardi et vendredi de 14h à 15h, à la Maison des associations des Oriels.

LES CONCOURS DE BELOTE

Marcelin-Berthelot : mercredi 11 mars.
Centre-ville : vendredi 13 mars.
Les Rochelles : mardi 31 mars.
Tarif : 8,50 € à partir de 13 h 30.

ADRESSES UTILES

Odarpa
2, place d'Evesham - Tél. 02 37 64 16 60
CCAS -Animation personnes âgées
22 rue des Gaults - Tél. 02 37 38 84 30
Informations disponibles, 2 place d'Evesham. Ne manquez pas le journal avec le programme du 1er semestre des sorties, voyages, ateliers et autres.

UN CLUB SENIOR EN PROJET AUX BÂTES

Une réunion publique se tiendra lundi 9 mars à la Maison Proximum des Bâtes à 15 h 00 au sujet de la création d'un club senior dans ce quartier. Mounir Chakkar, élu en charge de l'animation des personnes âgées, se propose de recueillir l'avis des habitants sur ce projet, ainsi que leurs souhaits en matière d'animation et d'activités proposées.
Renseignement au Centre communal d'action sociale (CCAS).
Tél. 02 37 38 84 30

Élections

Les cantonales deviennent les départementales !

Dreux 1 et Dreux 2 ont remplacé Dreux Ouest, Dreux Est et Dreux Sud

La réforme territoriale de 2010 et la réforme des modes de scrutin pour les élections départementales de 2013 s'est traduite par un nouveau découpage des cantons, officiel depuis le décret de février 2014.

Les élections départementales (ex-élections cantonales) des 22 et 29 mars prochains se déroulent donc en fonction de cette nouvelle géographie, l'Eure-et-Loir passant de 29 à 15 cantons.

Ce scrutin vise le renouvellement de l'intégralité des conseillers de l'assemblée départementale. C'est un scrutin majoritaire binominale à deux tours. Les binômes candidats sont obligatoirement à parité homme femme.

À Dreux, l'aire urbaine se répartie désormais sur deux cantons, Dreux 1 à l'ouest et Dreux 2 à l'est. Ces deux divisions remplacent les anciens cantons urbains et péri-urbains de Dreux-Est, Dreux-Ouest, Dreux-Sud.

La ville de Dreux est scindée en deux de part et d'autres d'une ligne partant, au sud, de la rue Saint-Thibault, contournant le cimetière par l'ouest (rue de Billy et chemin du Roi) puis s'alignant ensuite via l'avenue du Général-Peshing sur la route de Fermaincourt (route départementale 928). Il y a en réalité peu de modifications par rapport à l'ancienne démarcation de canton Dreux-Est.

Le nombre de bureaux de vote reste le même.

Seule une cinquantaine d'électeurs va être amenée à changer de bureau de vote. Ils seront avisés d'ici au scrutin par réception d'une nouvelle carte d'électeur. Les électeurs non concernés par ce nouveau découpage voteront dans leur bureau habituel.

Vos bureaux de vote :

1. Parc des Expositions
2. Parc des Expositions
3. Parc des Expositions
4. Parc des Expositions
5. Gymnase Condorcet
6. Gymnase Condorcet
7. Gymnase Condorcet
8. Gymnase Michelet
9. Gymnase Michelet
10. Gymnase Saint Exupéry
11. Gymnase Gambetta
12. Gymnase Gambetta
13. Gymnase Berthelot
14. Gymnase Berthelot
15. Salle de Réception Paul Bert
16. Gymnase Jacques Prévert
17. Gymnase Jacques Prévert
18. Maison Proximum Dunant Kennedy

13e FESTIVAL REGARD D'AILLEURS

Du 25 mars au 22 avril : un mois de programmations et d'animations

Dreux à l'heure du cinéma australien

Après une immersion dans les reliefs de l'Europe continentale l'année passée avec la Suisse (plus de 5000 spectateurs), le **festival Regard d'ailleurs** élargit son horizon cette année en abordant l'Australie et la Nouvelle-Zélande, continent ultime du monde anglo-saxon, théâtre de tous les dépaysements.
Souvent perçu dans l'ombre du cinéma hollywoodien, le cinéma australien ou néo-zélandais est plus connu qu'il n'y paraît du grand public français.
« La leçon de piano », « Priscilla, folle du désert » ou encore « Mad Max » viennent des antipodes ! Des noms également bien connus comme Nicole Kidman, Russell Crowe ou Peter Wier, qui n'est autre que le réalisateur du « Cercle des poètes disparu », sont tout autant de fameux représentants du cinéma australien.

Thierry Méranger

Une manifestation désormais incontournable

Pendant un mois, du 25 mars au 22 avril, projections et animations vont se succéder sur plusieurs sites parmi lesquels Cinécentre, l'amphithéâtre du lycée Rotrou, le théâtre, le conservatoire, etc. mais aussi un début de décentralisation en direction de Chartres avec une reprise de quatre séances aux Enfants du Paradis. 32 films au total sont programmés.
Un signe qui ne trompe pas : après s'être affirmé comme la plus grosse manifestation culturelle drouaise, ce festival dont c'est la treizième édition, a atteint sa maturité, trouvé son public, et joue un peu des coudes.
La progression de la fréquentation a été constante d'une année sur l'autre. *« 5000 à 6000 spectateurs aujourd'hui, ce n'est pas rien à Dreux »*, note Thierry Méranger, l'initiateur et cheville ouvrière de l'événement au sein de l'association Fenêtre sur films.
Avec la disparition du festival de Vendôme, Regard d'ailleurs s'affirme de fait comme le plus gros rendez-vous cinéphile de la région. *« Nous sommes un peu à la croisée des chemins. Si nous voulons encore nous développer, il va falloir s'en donner les moyens »*.

Regard d'ailleurs est largement soutenu par les collectivités territoriales au premier rang desquelles la ville de Dreux mais également, cette année, l'ambassade d'Australie.

Du cinéma de qualité pour tous les goûts

C'est au lycée Rotrou que l'on trouve l'une des plus grosses options cinéma de la région Centre. 130 élèves y sont inscrits cette année.
Mais au-delà, Regard d'ailleurs fait aussi la démonstration qu'il y a un public à Dreux, pour un cinéma culturel, en version originale sous-titrée ou proche du label art et essai. Le festival est capable d'embrasser tous les genres, de la fiction au documentaire en passant par l'animation, de la comédie au drame en passant par le film d'horreur.
Cette année, la manifestation s'offre une avant première en ouverture avec la projection de « Healing », de Craig Monahan, prix du public au Festival des antipodes, et encore inédit en France. Elle redonne aussi accès à des films plus anciens ayant fait date comme « Priscilla, folle du désert » ou « La leçon de piano ». Le festival n'oublie pas la chronique sociale documentaire, cette année bien sûr consacrée à la question aborigène.

LE FESTIVAL EN CHIFFRES :
- **32 films programmés**
- **7 films en séances scolaires**
- **4 séances à Chartres**
- **13 projections à tarif préférentiel**

© droits réservés

© droits réservés

Les temps forts :

L'ouverture du festival a lieu **mercredi 25 mars** avec la projection en avant-première de « Healing » au Cinécentre. **Mardi 31 mars**, la projection de « Charlie's country », film primé à Cannes, aura lieu en présence de son réalisateur, Rolf de Heer, qui le 4 avril participera également à une masterclass au théâtre avec son épouse, Molly Reynolds, réalisatrice de documentaires.

Une masterclass est une séance où des extraits de film sont commentés par les cinéastes. À noter également un ciné-concert **le 21 avril** (The sentimental bloke de Raymond Longford avec Grégoire Baumberger au piano) et une nuit du film de genre **le 11 avril** : frissons garantis. Deux soirées également à ne pas manquer, celle du **15 avril** au lycée Rotrou et celle de clôture, le **22 avril** au théâtre.

EN AVANT-PREMIÈRE !

Le programme

Treize séances à Ciné-Centre :

Healing, de Craig Monahan, mercredi 25 mars, à 20h.
Animal kingdom, de David Michôd, vendredi 27 mars, à 20h
Boy, de Taika Waititi, samedi 28 mars, à 20h.
Charlie's country, de Rolf de Heer, mardi 31 mars, à 20h.
10 canoës, 150 lances et 3 épouses de Rolf de Heer, mercredi 1er avril, à 20h.
Wake in fright, de Ted Kotcheff, jeudi 2 avril, à 20h.
La leçon de piano, de Jane Campion, lundi 6 avril, à 20h.
Pique-nique à Hanging Rock, de Peter Weir, mercredi 8 avril, à 20h.
L'arbre, de Julie Bertucelli, vendredi 10 avril, à 20h.
These final hours, de Zak Hilditch, samedi 11 avril, à 20h30.
Mr Babadook, de Jennifer Kent, samedi 11 avril, à 20h.
Vigil, de Vincent Ward, lundi 13 avril, à 20h.
Walkabout, de Nicholas Roeg, vendredi 17 avril, à 19h.

Vingt événements au lycée Rotrou ou au Théâtre :

Lantana, de Ray Lawrence, jeudi 26 mars, à 19h au lycée.
Muriel, de J.- Hogan, lundi 30 mars, à 19h au lycée.
Still our country, de Molly Reynolds, mercredi 1er avril, à 14h au lycée.
The tracker, de Rolf de Heer, vendredi 3 avril, à 19h au théâtre.
Masterclass avec Rolf de Heer et Molly Reynolds : le cinéma australien, samedi 4 avril, à 14h au théâtre.
Les Balandas et les canots d'écorce, de Molly Reynolds, samedi 4 avril, à 17h au théâtre.
Red dog, de Kriv Stenders, mardi 7 avril, à 19h au théâtre.
Once my mother, de Sophia Turkiewicz, mecredi 8 avril, à 14h au lycée.
Le chemin de la liberté, de Phillip Noyce, jeudi 9 avril, à 19h au lycée.
Ballroom dancing*, de Baz Luhrmann, samedi 11 avril, à 14h à la Maison Proximum Dunant-Kennedy.
Mary et Max, d'Adam Elliot, dimanche 12 avril, à 19h au théâtre.
Canopy, d'Aaron Wilson, mardi 14 avril, à 19h au théâtre.
Forgotten silver, de Peter Jackson, mercredi 15 avril, à 14h au lycée.
Return home, de Ray Argall, mercredi 15 avril, à 19h au lycée.
Australianimation, de Eric Réginaud, jeudi 16 avril, à 19h au lycée.
Heritage fight, d'Eugénie Dumont, samedi18 avril, à 19h au théâtre.
The proposition, de John Hillcoat, dimanche 19 avril, à 19h au théâtre.
Samson et Delilah, de Warwick Thornton, lundi 20 avril, à 19h au lycée.
The sentimental bloke, de Raymond Longford, mardi 21 avril, à 19h à la médiathèque.
Priscilla, folle du désert, de Stephan Elliot, mercredi 22 avril, à 19h au théâtre.

© droits réservés

© droits réservés

Maisons Proximum

Les maisons Proximum, ces relais de l'action municipale, sont désormais opérationnelles. Installées dans des locaux bien connus des Drouais puisqu'il s'agit des anciennes mairies ou maisons de quartier, les maisons Proximum ont été lancées, en février 2015, en présence de Monsieur le maire, de Naïma M'Faddel-Ntidam et des membres des comités Proximum.

Les équipes vous accueillent
Composées d'un responsable, d'un agent d'accueil, d'un animateur et d'un médiateur, les équipes destinées à faire vivre ces équipements à vocation sociale, culturelle, familiale, sont désormais pleinement en place et vous accueillent chaque jour.

Des activités diverses et variées
Dans les maisons Proximum, chacun peut venir participer à des animations ponctuelles ou s'inscrire à des ateliers hebdomadaires (cuisine, sport, gym, couture, etc).

Retrouvez tout le programme des activités Proximum sur le site www.dreux.com et dans l'ensemble des structures de la ville.

Les journées de la femme se déroulent du 2 au 7 mars dans le cadre des Maisons Proximum, en collaboration avec le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF).
De nombreux événements sont prévus afin de préparer la journée de la femme, programmée le 8 mars.

Être conseillé, se faire aider
Les maisons Proximum ont une mission d'écoute et d'orientation. Chacun peut venir y signaler un problème en matière de cadre de vie. Le médiateur a pour rôle d'assurer un lien technique et social avec les habitants.

Permanences de l'élue

Madame Naïma M'Faddel Ntidam
Adjointe au Maire déléguée à la Politique de la Ville, Cohésion Sociale, Médiation et Pôle Location, sera de permanence dans votre Maison Proximum, avec ou sans rendez-vous, de 14h à 16h:
Jeudi 12 mars: Maison Proximum Rochelles
Jeudi 19 mars: Maison Proximum Sainte-Ève
Jeudi 26 mars: Maison Proximum Centre-ville

POUR SE RENSEIGNER…

Maison Proximum Rochelles
34, rue Raymond Poincaré - Tél. 02 37 64 25 47
Maison Proximum Sainte-Ève
7, rue Marc Sangnier - Tél. 02 37 38 87 77
Maison Proximum Centre-ville
2 place d'Evesham - Tél. 02 37 38 55 17
Maison Proximum Hameaux de Paul-Bert
Rue des Bergeronnettes - Tél. 02 37 46 97 24
Maison Proximum Bâtes,
Boulevard de l'Europe - Tél. 02 37 38 55 32
Maison Proximum Dunant-Kennedy
41 rue du Lièvre-d'Or - Tél. 02 37 38 55 60

CULTURE

EXPOSITIONS

Musée d'art et d'histoire

■ ***Les affiches et la guerre***.
Comment l'image a été utilisée pour soutenir le moral national tout au long du conflit de 1914 - 1918.
Jusqu'au 31 mars.

HISTOIRE DE L'ART

Les jeudis du musée

■ ***« La pensée immuable » ou la persistance du discours royal***.
Par Michaël Vallée, jeudi 12 mars de 13h à 14h. Pour adultes, lycéens et étudiant (gratuit).

CONFÉRENCES

Les Amis du musée

■ ***Fortunes et infortunes des princes d'Orléans.*** Par Dominique Paoli, historienne et journaliste.
Samedi 14 mars, Cour de l'Hôtel-Dieu, salle Médicis, de 15h à 16h.

Université drouaise du temps libre (UDTL)

■ ***L'odyssée des parfums : l'influence des plantes à parfums et des odeurs à travers l'Antiquité et l'Histoire de France***
Par Jean-Christophe Gueguen, docteur en pharmacie, enseignant en faculté. Mardi 10 mars à l'auditorium du lycée Rotrou à 14h30.

■ ***De guerre et d'art : l'artiste et l'œuvre pendant la Première guerre.***
Par Dominique Antérion, ancien chargé de mission à la direction de Monnaie et des Médailles de Paris, guide guide-conférencier.
Mardi 17 mars à l'auditorium du lycée Rotrou à 14h30.

■ ***Une pollution explosive : quelles menaces sur l'homme ?***
Par Alain Vanneph, docteur en géographie, professeur à l'université de Saint-Quentin en Yvelines.
Mardi 24 mars à l'auditorium du lycée Rotrou à 14h30.

■ ***Expositions, stages, cours, ateliers… à Montulé Maison des Arts***
Lire le programme Page 9

ODYSSÉE

ANIMATIONS

■ ***Atelier du vendredi***
À l'Espace jeunesse vendredi 6 à 10h.

■ ***Portes ouvertes***
Ouvre boîte. Au conservatoire, mercredi 25 à partir de 17h30.

■ ***Conte numérique***
« La tête dans les étoiles »
« La grande fabrique de mots »
À l'Espace jeunesse mercredi 25 et samedi 28 à 15h.

■ ***De vive voix***
Lectures à voix haute.
Samedi 14 à 16h au 1er étage.

■ ***« Kamishibaï»***
Conte pour enfants (+ de 3 ans).
À l'Espace jeunesse le mercredi 11 et le samedi 14 à 15h.

■ ***Choco philo***
« Quand commence la violence ? ».
À l'Espace jeunesse samedi 21 à 16h.

CONCERTS

■ ***Avant concert***
Le petit Faust de Hervé.
À l'auditorium, vendredi 13.

■ ***Violon et piano***
Mana Fukui et Mathieu Van Bellen.
Samedi 14 à 20h30 à l'auditorium.

■ ***Mardi concert***
Mardi 10 à 20 h à l'auditorium.

SPORTS

HANDBALL

Palais des sports

■ ***Samedi 7 mars***
18h30 : Nationale 2 feminine
Dreux /Villemomble
20h45 : Nationale 2 masculine
Dreux AC Handball/Amiens

■ ***Samedi 14 mars***
18h30 : Prénational Féminin
Dreux 2 / Montargis
20h45 : Prénational Masculin
Dreux 2 / St-Pryvé Olivet

■ ***Samedi 28 mars***
18h30 : Prénational féminine
Dreux 2 / Bléré
18h30 : Nat.- 18 ans féminine
Dreux /Issoudun - Vierzon
20h45 : Prénational Masculin
Dreux 2 / Joué les Tours

BASKET

Palais des sports

■ ***Dimanche 15 mars***
13h15 : Prénational féminin
Dreux/Montargis
15h30 : Prénational Masculin
Dreux / Fondettes

SPORTS

FOOTBALL

Stade Joël-Cauchon

■ ***Dimanche 15 mars***
15h : 2e Division
ACSDF / Sours Amic

■ ***Dimanche 29 mars***
10h : Vétérans
ACSDF / Chartres Canp
15h : Promotion Honneur
Dreux ACSDF / Epernon

Stade Maria Montessori

■ ***Dimanche 29 mars***
15h : 2e division
ASTH 1 / Ste-Gemme Moronval 1

■ ***Dimanche 15 mars***
15h : 4e division
Asth 2 / Villemeux 3

■ ***Samedi 14 mars***
15h30 : Féminime
Asth / Sermaises/ malherbe

Stade Paul-Bert Foot

■ ***Dimanche 15 mars***
10h : Vétérans
As Portugaise / Amilly cintra

RUGBY

Stade Paul-Bert
Reserve à 13h30
et Équipe Honneur à 15 h

■ ***Dimanche 15 mars***
RC Drouais / Rugby Sancerrois

FOOTBALL AMÉRICAIN

Stade Jean-Bruck (terrain 3)

■ ***Samedi 21 mars***
14 h : LES MONARCHS / Conquérants

AUTRES MANIFESTATIONS

Gymnase Paul Fort

■ ***Dimanche 8 mars***
Randonnée Pédestre 8h à 18h30
Dreux / Nogent le Roi / Dreux
Velo Sport drouais/ Godasse Nogentaise

Complexe Violette Courtois

■ ***Dimanche 22 mars***
Badminton Club de la Région Drouaise
9h/18h
Play off departementale 1

■ ***Samedi 21 et dimanche 22 mars***
Palais des sports
Championnat Régional GR
Dreux Espace Loisirs
samedi de 13h à 19h30
et le dimanche de 10h à 17h

Vendredi 6 mars à la Maison Proximum des Bâtes

L'orgueil d'aimer, intemporel

© droits réservés

Juliette Drouet et Victor Hugo se sont aimés secrètement avec cette intensité dont témoigne leur correspondance. La beauté de la langue et la force poétique de ces écrits confrontés au contexte historique dans lequel ils ont été produits résonnent en nous comme des paroles d'aujourd'hui et de demain.

- **Par le Naxos Théâtre.**
  Mise en scène de J.-P Van den Broeck.
  Avec Julie Picquet et Thomas Marceul.
  Vendredi 6 mars à 20 h 45.
  Durée 1 h 30. Tarifs : de 3 à 9 euros.

Vendredi 13 mars

Quand le petit Faust parodie le grand Gœthe

© droits réservés

Hervé, interprète, rival et néanmoins ami d'Offenbach, fait preuve d'un incontestable talent comique et d'une grande fraîcheur musicale dans cette parodie débridée du Faust de Gounod inspirée du très sérieux mythe de Gœthe.

- **Le petit Faust, d'Hervé (1825 -1892), Opéra bouffe.**
  Mise en scène de Rémi Préchac.
  Vendredi 3 mars à 20 h 45.
  Durée 1 h 40. Tarifs : de 9 à 21 euros.

Samedi 14 mars à la Maison Proximum Dunant - Kennedy

La patience des buffles sous la pluie

© droits réservés

Ce spectacle est une succession de courtes saynètes basées sur des nouvelles de David Thomas, qui sont comme des instantanés de notre quotidien. On y parle de relation de couple ; de la sexualité et de la difficulté à vivre ensemble. Le ton est acide, décalé, très actuel et souvent drôle.

- **La patience des buffles sous la pluie.**
  Mise en Scène de Brunot de Saint-Riquier.
  Samedi 14 mars à 20 h 45.
  Durée 1 h 15. Tarifs : de 9 à 21 euros.

Jeudi 19 mars au théâtre de Dreux

Le Cid ou la naissance du dilemme

© droits réservés

Chimène et l'Infante se disputent Rodrigue. Mais le fils de Don Diegue, jadis vaillant chef de guerre, est, lui, très épris de Chimène.
Lorsque le Comte de Gormas gifle Don Diegue, celui-ci demande à son fils de venger son honneur…
Ainsi naît le dilemme cornélien, servit ici par une mise en scène brillamment renouvelée.

- **Compagnie Miressance.**
  Mise en scène Elisabeth Chastagnier.
  Jeudi 19 mars à 20h15. Tarifs de à 20 h 45.
  Durée : 2h. Tarifs : de 9 à 21 euros.

Jeudi 26 mars au théâtre de Dreux

Selmer #607

© droits réservés

Il est des noms qui font briller les yeux. Comme Selmer, cette mythique guitare du jazz manouche… La formation regroupe une génération de musiciens de moins de 30 ans, souvent passés au moule de Django Reinhardt, et déjà doués d'un sens du jeu et de la phrase propices à un swing de haute volée.

- **Dans le cadre de Jazz de mars.**
  Jeudi 26 mars à 20 h 45. Durée 1 h 30.
  Tarifs : de 9 à 21 euros - Jeune public : 3 euros

Mardi 31 mars au théâtre de Dreux

L'Abécédaire sur le zinc

© droits réservés

Des musiciens revisitent et modernisent le fameux abécédaire musical créé par Boris Vian en 1958 à l'usage des enfants et des personnes qui téléphonent. Ces vingt-six chansonnettes mises en musique par Lucienne Vernay et ré-arrangées par Debout sur le zinc forment un véritable conte de six personnages, tous musiciens partis pour un grand voyage à la recherche de leur prénom.

- **Debout sur le zinc et l'Abécédaire.**
  Mardi 31 mars à 20 h.
  Durée 1 h. Tarif jeune public : 3 euros.

Pour que les chapiteaux continuent de se dresser

«Gégé,» clown devant l'éternel lance son festival du cirque

Il s'appelle Gérard Neil. Pourtant, tout le monde l'appelle « Gégé », son nom de scène. Il vous ouvre sa porte, et l'on entre immédiatement dans son univers : le cirque. Affiches, photos plus ou moins jaunies, voiturettes miniatures et camions de cirque *« qui font rêver »*, dit-il, ornent tables et étagères. L'homme, 70 ans, pose son cigare, comme pour marquer le début de l'histoire.

Né en 1946, Gégé a eu la chance de vivre une enfance riche en sorties culturelles : cinéma, théâtre… et puis le cirque, qui aura rythmé toute une vie de passion et de rire…

Après quelques années passées à observer les spectacles, il décide à l'âge de 20 ans de créer un duo avec un clown blanc, *« un peu souffre-douleur mais qui aimait ça ! »*, se souvient-il.

Tous les deux vont dans les entreprises ou les collectivités pour… *« faire les clowns »* ! Pendant quelques années, le tandem rit et fait rire, petits et grands.

Puis la vie s'arrête brutalement pour son ami clown blanc. Gégé arrête le cirque pendant deux ans, avant de retrouver l'envie de rire, plus forte que tout. Il remet donc son nez rouge et retrouve la scène avec un nouveau compère.

Gégé crée le Festival du cirque

En vivant à Dreux, il réalise que de moins en moins de cirques installent leur chapiteau et souhaite donc faire bouger les choses. De ce constat est née, en 2010, l'association « J'aime le cirque », composée d'une trentaine de passionnés œuvrant, avec la mairie de Dreux, pour l'installation des cirques sur la ville.

« *Monsieur Hamel et son équipe nous écoutent et nous suivent dans nos initiatives, je ne peux que les remercier* », s'empresse de préciser Gérard. Au quotidien, ils épluchent l'historique des cirques et participent aux petits détails qui font que le spectacle puisse avoir lieu dans les meilleures conditions.

De ce travail est né le premier Festival du cirque, qui s'est déroulé du 25 février au 4 mars à Dreux. Toute l'équipe de l'association « J'aime le Cirque » a participé à l'installation et au bon déroulement des spectacles du cirque Zavatta, sur la place du Champ-de-Foire.

Cette première édition du Festival du cirque a accueilli des personnalités comme le grand dresseur Gary Hyan ou encore la « Georget Family ». Gégé, lui aussi, est monté sur scène.

Il nous dit *« qu'il n'aime pas s'imposer dans le monde du cirque »*, qui l'accueille pourtant les bras ouverts depuis de nombreuses années maintenant. Mais au fait, c'est quoi être clown ?

La réponse fuse : *« rester dans l'enfance et la bonne humeur, sans penser à en sortir ».*

Attribution des logements sociaux

Bien connaître les conditions et les règles d'attribution

L'attribution des logements sociaux est soumise à un certain nombre de règles destinées à garantir l'équité et la justesse des réponses apportées aux besoins. Il faut savoir que ce n'est pas l'Office public de l'habitat (OPH) qui attribue les logements mais **une commission d'attribution indépendante, la Commision d'attribution des logements (CAL)** qui examine les dossiers après que ces derniers aient été administrativement préparés et vérifiés par l'Office Public, en particulier en ce qui concerne les justificatifs à fournir, puis enregistrés. La CAL est seule habilitée à statuer.

PRINCIPES DE BASE : il n'est pas possible de choisir un immeuble ou un logement précis, ou encore de demander un logement qui ne correspond pas à sa situation familiale. En revanche, il est possible de refuser une offre et de voir son dossier repositionner pour une prochaine commission d'attribution. *« Dans de nombreux cas, les attributaires refusent les logements proposés alors qu'ils correspondent à leurs critères de choix »*, constate-t-on au sein de l'OPH.

Attention, une demande perd son caractère prioritaire dès le troisième refus.

Les grandes étapes d'une demande de logement

- Étape n° 1 : le formulaire

Un formulaire « demande de logement social » doit être déposé au siège de l'OPH (39 bis rue de Rieuville), accompagné de toutes les pièces justificatives (identité, situation familiale, ressources et situation fiscale, documents liés à l'actuel logement occupé). Ces pièces sont destinées à vérifier si vous remplissez les conditions d'accès au logement. Une demande adaptée à un handicap nécessite un document complémentaire.

- Étape n° 2 : l'instruction

L'OPH se charge d'instruire la demande sur le système national d'enregistrement (SNE) et un numéro unique vous est alors attribué. Si nécessaire, un courrier vous est adressé pour les pièces manquantes. Cette demande est à renouveler une fois par an avant la date d'expiration de la demande initiale avec mise à jour des données. Une alerte SMS peut être activée.

- Étape n° 3 : le passage en commission

Le dossier peut passer en commission dès lors qu'un logement adapté à vos choix de quartiers et à la typologie de logement demandé est vacant ou en cours de libération. Les notions retenues sont l'urgence et la nécessité, évaluées selon une grille de notation de critères définis : le motif de la demande, les conditions de vie dans le logement actuel, la notion de sur-occupation ou sous-occupation, le nombre de refus déjà exprimés, l'ancienneté de la demande. Les dossiers sont hiérachisés selon le nombre de points obtenus par critère. Votre demande peut être positionnée prioritairement sur un logement ou en rang 2 ou 3. Une demande peut être ajournée (pièces manquantes) ou refusée (ressources excédant le plafond). Un refus est sytématiquement notifié par courrier.

- Étape n° 4 : la proposition de logement

Vous recevez une proposition sur un logement précis, vous avez 10 jours pour accepter ou refuser une visite. L'acceptation du logement ou le refus a lieu après la visite et en cas d'acceptation, un rendez-vous est pris pour signature du bail, état des lieux, et remise des clefs. Ce jour-là, vous devez également procéder au dépôt de garantie (égal à un mois de loyer hors charges locatives), présenter une pièce d'identité et une attestation d'assurance pour le logement.

- Étape n° 5 : que devient le dossier en cas de refus ?

Le dossier, s'il est complet, est repositionné lors d'une prochaine commission d'attribution. Un chargé de clientèle reste à votre disposition sur rendez-vous au sein de l'OPH (rappel : il n'a aucun pouvoir sur l'attribution du logement). Au bout de trois refus, un dossier perd son caractère prioritaire.

Etape 1
> Le formulaire
à adresser à l'OPH
Demande de logement social
Etape 2
> L'instruction de la demande par l'OPH drouais.
Etape 3
> Le passage au sein d'une commission indépendante : la CAL*. Celle-ci est la seule habilitée à statuer.
Etape 4
> Si proposition de logement : délai de 10 jours pour accepter ou refuser une visite.
Etape 5
> Si acceptation : entrée dans les lieux
Etape 5 bis
> Si refus : le dossier n'est plus prioritaire.
© Designed by Freepik.com

Petite enfance

Un relais au service des assistantes maternelles

Les assistances maternelles ne sont plus seules. Depuis 2012, ces professionnelles agréées par la Protection maternelle et infantile (PMI) peuvent se retrouver, à Dreux, dans le cadre d'une structure relais leur permettant d'accéder à des activités extérieures, mais aussi de croiser leur expérience avec d'autres assistantes ou référents de la petite enfance. Si vingt-sept de ces « nounous » ont rejoint le relais la première année, elles sont désormais quarante-sept à profiter des services offerts par le « RAM », baptisé « Roule nounours »: sorties extérieures, en forêt ou ailleurs, atelier d'éveil avec les enfants dans les structures de quartier.
L'accueil a lieu au plus près des domiciles des nounous dans différentes structures (Les Bout'choux aux Hameaux de Paul-Bert, Tom Pouce au centre ville, Roule nounour's aux Rochelles, ou au Jardin des enfants aux Bâtes) en fonction des jours de la semaine.
Cela, sans compter les contacts pris ponctuellement avec l'animatrice pour des questions diverses qui peuvent être liées à la formation, à l'agrément, au statut ou simplement à un besoin d'écoute et de soutien.

Il y a 137 assistantes maternelles agréées recensées à Dreux.
Toutes peuvent recourir, sur la base du volontariat, et avec l'accord des parents dont elles gardent les enfants, aux services offerts par le relais.
Centre de ressources en quelques sortes, le relais l'est également pour les parents souhaitant recourir aux services d'une assistante: information sur les modes de garde, liste des assistantes disponibles, aide aux démarches administratives…

Pour tout renseignement: 02 37 42 41 58

agenda du maire

EN FÉVRIER

- **3 : Lancement de la Maison Proximum Paul-Bert**
- **11 : Lancement de la Maison Proximum Sainte-Eve**
- **12 : Conseil municipal**
- **13 : Lancement de la Maison Proximum Dunant/Kennedy**
- **17 : Lancement de la Maison Proximum des Bâtes**
- **18 : Signature de la convention de partenariat pour la mise en œuvre des clauses sociales dans les marché publics**
- **26 : Lancement de la Maison Proximum des Rochelles**
- **28 : Festival du cirque de Dreux**

Le CCAS désormais installé 22 rue des Gaults

Les services du CCAS (Action sociale, aide à domicile et animation pour les personnes âgées) accueillent désormais les usagers dans leurs nouveaux locaux situés à proximité de la mairie et du guichet unique, 22 rue des Gaults.
Ils occupent les bureaux libérés par le centre médico-pédagogique dépendant de l'hôpital de Dreux et qui, lui, s'est installé dans les anciens bureaux du CCAS, au 55, avenue du Général Leclerc. Les usagers du CCAS auront ainsi un accès plus aisé avec le Guichet Unique et les autres services de la ville.

Horaires d'ouverture du CCAS:
du lundi au jeudi: 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30,
le vendredi: 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél.: 02 37 38 84 30

Expression
des conseillers municipaux de la majorité

TRIBUNE DU GROUPE
Majorité municipale

Condamnée en Correctionnelle, l'opposition en redemande !

À Dreux, la dernière campagne des élections municipales n'a malheureusement pas été du niveau que nous avions espéré et que les Drouais étaient en droit d'attendre lorsqu'il s'agissait de débattre de l'avenir de leur ville.

Au débat d'idées, au bilan et au projet que nous avons présentés, plusieurs des candidats adverses n'ont répondu que par une campagne de bassesse.

Aux procédés douteux, aux blogs et aux mails anonymes (dont nous espérons que la police découvrira enfin les auteurs), aux insultes, aux mensonges, aux calomnies, nous avons choisi de ne pas répondre pour ne pas descendre dans la boue où certains se vautraient à défaut d'avoir des arguments solides à nous opposer.

Les électeurs ne s'y sont pas trompés, en nous plaçant très largement en tête au premier comme au second tour de scrutin. Les Drouais ont ainsi manifesté par leurs voix, la confiance qu'ils portent à notre équipe, à notre gestion et à notre projet.

Parmi l'avalanche des infamies, il en est cependant une que nous n'avons pas pu laisser passer sans réagir. D'une part parce que son auteur était notoire, d'autre part parce qu'elle mettait gravement en cause l'honneur de notre maire.

Une plainte a donc été déposée, suite à des propos tenus publiquement par M. Valentino Gambuto, secrétaire de section du Parti Socialiste.

Après une audience en novembre 2014, le Tribunal Correctionnel de Chartres a rendu son jugement : le jeudi 5 février 2015, M. Gambutto a été condamné pour diffamation publique à l'encontre de Gérard Hamel.

La Justice est passée, le coupable est châtié, pour nous l'incident devrait être clos.
Cependant, M. Gambuto a décidé de faire appel de cette condamnation… il en redemande…

L'équipe municipale

Expression
des conseillers municipaux d'opposition

TRIBUNE DU GROUPE Osez Dreux ambitieuse

… Et maintenant ?

Après les drames de janvier, des questions surgissent sur les responsabilités des politiques : en matière de mixité, d'égalité, de participation démocratique, de politique de la ville. Qu'en est-il pour Dreux ?
L'État a attribué d'énormes moyens pour la rénovation des quartiers. Certes, le plateau sud, est esthétiquement plus agréable. Pour autant, aucune volonté de mixité sociale. On trouve dans chaque immeuble, les mêmes regroupements culturels ou sociaux qu'avant. La population garde le même sentiment d'isolement par rapport au reste de la ville. La conséquence : pas de mixité dans les écoles. Les enfants continuent à côtoyer des enfants de même origine, de même culture, de même religion.
Or, c'est dès l'école qu'il est possible d'apprendre à connaître l'autre dans ses différences, d'apprendre à vivre ensemble.
Qu'en sera-t-il de la rénovation tant attendue des Bâtes ? Que fera la ville des nouveaux moyens accordés par l'État pour ce quartier ? Des ébauches nous laissent craindre que des immeubles de qualité tels « les jardinières » seront démolis alors que d'autres qui mériteraient d'être démolis seront rénovés, que les espaces verts nécessaires aux rencontres et fêtes de quartier seront supprimés… Mais ce que nous craignons le plus c'est que cette fois encore, la rénovation se fera sans véritable concertation avec les habitants, les acteurs sociaux, économiques et associatifs de Dreux.
Le bêton et des façades repeintes, seuls, ne suffiront pas à construire enfin le « vivre ensemble »

Valentino Gambuto, conseiller municipal d'opposition.

TRIBUNE DU GROUPE Dreux, une vraie ambition

TRIBUNE DU GROUPE Dreux bleu marine

Petite précision sémantique.

Récemment les acteurs économiques Drouais, commerçants, artisans, entreprises ont reçu un courrier officiel portant sur la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE), signé du maire de Dreux, dans lequel il est écrit qu'« Afin de se mettre en conformité avec la loi, le conseil municipal (…) a pris une délibération en date du 23 juin 2011, fixant les modalités de mise en œuvre de la TLPE. » Cette formulation laisse penser que cette taxe est obligatoire. Or il n'en est rien. Ce qui est choquant c'est que cette TLPE dont la mise en œuvre est décrite dans la circulaire du 24 septembre 2008 est une imposition facultative applicable à discrétion des collectivités. Ainsi donc à Dreux, nous aurions pu nous en passer.
Faut-il rappeler les chiffres qui témoignent de la mauvaise santé de l'économie drouaise à la fin de l'année 2014 : 12,5 % de la population active au chômage, 10390 demandeurs d'emploi, un taux de bénéficiaires du RSA supérieur à 30°/00…
Dans un contexte de crise, il faut soutenir la croissance et tous ceux qui créent des richesses avec une attention particulière pour tous ceux qui sont en difficulté. Les petits commerçants n'ont pas les reins aussi solides que les grandes enseignes, la plupart des petits artisans souffrent d'un manque prégnant de liquidités, une taxe en plus, c'est du découragement à la clef. Ils n'ont pas à se substituer au désengagement financier de l'État.
Certes il faut avoir de l'ambition pour notre ville, mais notre ambition doit aussi être proportionnelle à nos moyens actuels. Il ne faudrait pas oublier que l'attractivité de notre ville demain se joue avant tout aujourd'hui. Et contre toute attente, aujourd'hui Dreux se dépeuple. Continuons ainsi à mépriser nos acteurs économiques et cette érosion n'est pas prête de s'interrompre !

Thérèse Mauboussin, conseillère municipale d'opposition.

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé dans le journal municipal au(x) groupe(s) d'élus constitué(s) au sein du conseil municipal et n'appartenant pas à la majorité municipale. Vous trouvez ainsi dans dreux.com cette page d'expression pour les conseillers municipaux d'opposition.

INSTITUT St Pierre St Paul

Saint-Pierre • Saint-Paul

Ecole, Collège, Lycée Privé Polyvalent
(sous contrat d'association)

OPTIONS DÈS LA SECONDE :

Section Européenne HG ou Sciences
Arts plastiques, Latin, Grec, Chinois Lv3,
EPS, MPS, Santé Social, ...

Bac L *Littéraire*

Bac ES *Économique et social*

Bac S *Scientifique*

Bac ST2S
Formation unique dans le privé sur le département (28)

29, rue Saint-Jean
28100 Dreux - Tél. 02 37 63 02 80
lycee@st-pierre-st-paul-dreux.fr

Radio Grand Ciel

97.7 FM

Retrouvez Radio Grand Ciel :

Internet et Facebook. Direct, réécoute et podcast sur : www.radiograndciel.fr
RGC est aussi sur Facebook.

Radio Grand Ciel
15, rue Mérigot • 28100 Dreux • Tél. 02 37 64 18 18
• rgc@grandciel.fr

RTV 95.7

95.7 FM

Retrouvez RTV 95.7 sur Facebook
facebook.com/RTV.DREUX et **Twitter @RTV957**

Interviews et émissions en podcast sur rtv-dreux.fr

RTV 95.7 • Tél. 02 37 42 36 56 • contact@rtv-dreux.fr

Maison de Justice du Drouais

L'accueil est assuré du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (orientation du public, information juridique et suivi de dossier).

Maison de Justice du Drouais
• 1 pl. P.-Doumer • Tél. 02 37 38 84 21
• Fax 02 37 38 84 70

infos pratiques

SECOURS

Police	**17**
Pompiers	**18**
Samu	**15**
Hôtel de police	02 37 65 84 10
Gendarmerie	02 37 38 57 30
Police municipale Accueil	02 37 38 84 00
N° vert (gratuit et anonyme)	0 800 128 028
Cellule nuisances	02 37 38 55 55

SANTÉ

Pharmacie de garde :	s'adresser à l'Hôtel de Police
Hôpital de Dreux	02 37 51 52 53
Clinique Maison-Blanche	02 37 65 43 21

SERVICES

Agglo du Pays de Dreux	02 37 64 82 00
CAF	0 810 25 28 10
Centre des impôts	02 37 38 06 00
Comité de Jumelage	02 37 46 60 83
Conseil de Prud'hommes	02 37 46 43 62
CPAM	36 46
Croix-Rouge	02 37 42 07 32
Gedia SEML gaz et électricité : clientèle	02 37 65 00 20
urgence électricité	02 37 65 00 07
urgence gaz	02 37 65 00 06
Hébergement d'urgence	02 37 42 72 41
L'Odyssée (pôle culturel-médiathèque)	02 37 82 68 20
Lyonnaise des Eaux France : clientèle	0 977 408 408
urgence	0 977 401 114
Maison de l'Emploi (M2ED)	02 37 64 24 72
Médiation (numéro vert)	0 800 122 124
Mission Locale	02 37 38 57 67
Office de Tourisme	02 37 46 01 73
OPH Habitat drouais	02 37 38 60 00
Pôle Emploi	39 49
Résidence des jeunes travailleurs	
Relais logement	02 37 42 31 18
Sous-préfecture	02 37 27 72 00
Taxis appels station gare	02 37 50 08 14
Taxis appels station ville	02 37 42 13 22
Taxis : centrale de taxis de Dreux	02 37 42 36 00
Taxis : Alliance taxis de Dreux	06 42 24 00 00
Transbeauce	02 37 65 85 00
Transports - Espace Linéad	02 37 42 10 10
- À la demande	02 37 64 84 95
Tribunal d'Instance	02 37 38 08 50

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie	02 37 38 84 12
Bibliothèque des Bâtes	02 37 38 55 51
Bibliothèque du Lièvre-d'Or	02 37 38 55 60
CCAS	02 37 38 84 30
Guichet Unique	02 37 38 84 91
Le Théâtre	02 37 46 03 01
Maison de l'Habitat	02 37 38 55 00
Musée d'art et d'histoire de Dreux	02 37 38 55 75

MAISONS PROXIMUM

Hameaux de Paul-Bert : rue des Bergeronnettes	02 37 38 87 78
Bâtes : boulevard de l'Europe	02 37 38 55 32
Dunant/Kennedy : 41, rue du Lièvre-d'Or	02 37 38 55 60
Rochelles : 34, rue Raymond Poincaré	02 37 64 25 47
Sainte-Ève : 7, rue Marc-Sangnier	02 37 38 87 77
Centre Ville : 2, place Evesham	02 37 38 55 17

Dreux Proximum

Votre fournisseur local d'énergie

Gedia
chaque jour, l'énergie

Gedia vous simplifie la vie

Gedia vous conseille et vous accompagne

Toujours plus proche de ses clients,
Gedia vous propose une solution internet pour gérer vos contrats.

Inscrivez-vous à

Mon agence en ligne connexion

- Accédez à vos contrats
- Simulez le montant de votre facture
- Consultez/Éditez vos factures à tout moment
- Transmettez vos index de consommation
- Effectuez un règlement
- Souscrivez au prélèvement automatique

Connectez-vous à l'agence en ligne sur :
www.gedia-dreux.com

Pour plus d'informations :
Contactez-nous au **02 37 65 00 20***
Visitez notre site **www.gedia-dreux.com**

* Coût d'un appel local

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

IPSEN
Innovation for patient care

BEAUFOUR IPSEN INDUSTRIE

Développement et Fabrication
de produits pharmaceutiques

28100 DREUX

EUROVIA
VINCI

Travaux publics et privés
VRD - voirie - assainissement
sols industriels et sportifs
Entretien de voirie

Agence de Dreux
2, rue Notre-Dame de la Ronde
BP 20061, 28102 Dreux cedex
Tél. 02 37 63 05 00 - Fax. 02 37 46 36 28
E-mail : eure-et-loir@eurovia.com
www.eurovia.fr

HABITAT DROUAIS

PERMANENCES DES POINTS ACCUEIL

du lundi au jeudi
de 11h00 à 12h00 et de 16h00 à 17h30

Les Oriels	35 rue Henri Dunant	02 37 55 13 77
Le Lièvre d'or	7 rue Vlaminck	02 37 55 13 97
Centre ville	1 / 1 rue Victor Hugo	02 37 46 01 84
Les Bâtes	3 C / 2 bld de l'Europe	02 37 46 99 12
Les Bâtes	22 C / 1 bld de l'Europe	02 37 46 91 20

Et à Vernouillet

Les Vauvettes	5 esplanade L.Aragon	02 37 46 87 84
La Tabellionne	3 rue Jean Bart	02 37 65 85 81

L'office vous accueille au siege

du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h
et
de 13H30 à 16h30

et le vendredi
de 8h30 à 12h

32, Avenue du Président J.F Kennedy - 28100 DREUX
Tél 02.37.38.60.00 - Fax 02.37.64.19.83

Xavier Ingrand

PEINTURE - DÉCORATION
TRAVAUX DU BÂTIMENT
AMÉNAGEMENT COUVERTURE
COORDINATION
DE CHANTIERS

02 37 46 02 66

www.ingrandpeinture.fr
102, rue Saint Martin - 28100 DREUX

CENTRE AUDIO
LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE

CENTRE AUDIO - P. GARCIA
6, place Mésirard - 28100 DREUX - 02 37 42 54 98
Un appareillage ne peut être réalisé que sur prescription de votre ORL.